

LES DIFFÉRENTS TYPES DE DROITS DE PRÉEMPTION DÉFINITIONS ET PRINCIPES

INTRODUCTION

- ◇ Notion de propriété et droit de préemption
- ◇ Différence droit de préemption et droit de préférence
- ◇ Droit légal, droit conventionnel

LES DIFFÉRENTS DROITS DE PRÉEMPTION

- ◇ Le droit de préemption urbain
 - Champ d'application
 - Titulaire
- ◇ Préemption ZAD
 - Champ d'application
 - Titulaire
- ◇ Droit de préemption commercial des communes
 - Champ d'application
 - Titulaire
- ◇ Droit de préemption espaces sensibles naturels
 - Champ d'application
 - Titulaire
- ◇ Droit de préférence du locataire commercial
 - Champ d'application
 - Titulaire
- ◇ Droit de préemption de l'indivisaire
 - Champ d'application
 - Titulaire
- ◇ Droit de préemption en droit rural
 - Champ d'application
 - Titulaire

HIÉRARCHIE ET MÉTHODE

- ◇ Hiérarchie
- ◇ Forme de la déclaration d'intention d'aliéner (DIA)
- ◇ Fond de la déclaration d'intention d'aliéner (DIA)

MODÈLES DE DIA - RISQUES CONTENTIEUX

- ◇ Étude de différents cas (à adapter selon le nombre de présents)
- ◇ Risques, contentieux délais de prescription
- ◇ Analyse de la jurisprudence



CODE FORMATION : DNU02.1

Durée de la formation : 1 jour (7h)

Niveau : Débutant

Prérequis :
Avoir des bases de droit

Public concerné :
Notaires et collaborateurs

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Savoir déceler les différents droits de préemption concernés par l'opération

COMPÉTENCES VISÉES

Identifier les opérations immobilières soumises au droit de préemption

Coût de la formation
260.00 € HT / jour

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, temps d'échanges, études de cas, permettant à l'apprenant d'être acteur de la séance de formation.
SAM FORMATION s'assure en amont des compétences nécessaires (pédagogiques et techniques) du Formateur.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation complet est transmis à chaque inscrit par voie dématérialisée avant la session.

Modalités d'évaluation et de suivi

Une attestation de présence/certificat de réalisation sera remis à chaque participant à l'issue de la formation.
Afin de constater l'adéquation du contenu des prestations dispensées au regard des compétences ciblées par le participant, un questionnaire dématérialisé est à remplir en fin de formation (questionnaire à chaud) celui-ci permet d'évaluer la qualité de la formation/du formateur.